

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

GAS-002-CE/IVD, GAS-002M-CE/IVD, GAS-002-1-CE/IVD, GAS-002B-1-CE/IVD

D'après le règlement (CE) n° 1907/2006

1. Informations relatives au produit et à l'entreprise

1.1. **Produit** : Identificateur de produit : FIX&PERM®

Code du produit : GAS-002-CE/IVD

Cette fiche de données de sécurité concerne les formulations suivantes de GAS-002-CE/IVD :

GAS-002-CE/IVD, GAS-002M-CE/IVD, GAS-002-1-CE/IVD, GAS-002A-1-CE/IVD.

Tampons de cytométrie de flux avec azoture de sodium. Cette FDS porte uniquement sur la solution B.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Destiné au diagnostic in vitro

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Constructeur Nordic Immunological Laboratories B.V., Tradename Nordic-MUBio

Nordic-MUBio

Rangeerweg 5A

6114 BC Susteren

Pays-Bas

Tél. : +31 6 83611669

E-mail : info@nordicmubio.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appeler votre centre d'urgence local

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage

Pas d'éléments d'étiquetage requis

2.3 Autres dangers

Date de révision : 25 avril 2022
Version : 4

Aucune donnée disponible

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	No CAS	N° CE	Indice NR	Poids %	Classification (Rég. 1272/2008)
Azoture de sodium	26628-22-8	247-852-1	011-004-00-7	0,05	Toxicité aigüe 2 : H300 Aigüe aquatique 1 : H400 Chronique aquatique 1 : H410

Pour obtenir le texte complet des mentions de danger figurant dans cette section, voir la section 16.

4. Premiers secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Après le rinçage initial, retirer les lentilles de contact (si présentes) et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Consulter un médecin si nécessaire. Laver immédiatement à l'eau et au savon tout en retirant les chaussures et vêtements contaminés.

Ingestion

Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir.

Toxicité par inhalation

Déplacer hors de la zone contaminée. Consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou

arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.
Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour faire le bouche-à-bouche.

Remarques pour le médecin

Traiter les symptômes.

Protection des premiers secours

Utiliser un équipement de protection individuelle.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Propriétés d'inflammabilité

Non inflammable.

Point d'éclair

Non déterminé.

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinction adaptées à la situation locale et au cadre environnant.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques

Aucune.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles

Assurer une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter toute pénétration dans des cours d'eau, des égouts, des sous-sols ou des zones confinées. Ne pas rincer dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de confinement

Prévenir toute fuite ou tout déversement supplémentaire s'il est possible de le faire en sécurité.

Méthodes de nettoyage

Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Couvrir un déversement de poudre avec une bâche plastique pour minimiser sa diffusion. Ramasser et transférer vers des conteneurs correctement étiquetés.

7. Manipulation et stockage

Conseils sur la sécurité de la manipulation

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Mesures techniques/conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.
Conserver hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Recommandations en matière d'exposition : Ce produit ne contient aucune matière dangereuse assortie de limites d'exposition professionnelle établies par les organes de réglementation concernés de la région.

Dénomination chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Azoture de sodium 26628-22-8	Plafond : 0,29 mg/m ³ Plafond NaN ₃ : 0,11 ppm vapeur d'acide azothydrique	(annulé) S* (annulé) Plafond : 0,1 ppm HN ₃ (annulé) Plafond : 0,3 mg/m ³ NaN ₃	Plafond : 0,1 ppm HN ₃ Plafond : 0,3 mg/m ³ NaN ₃

NIOSH IDLH : immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

Autres recommandations en matière d'exposition
décision de la cour d'appel

Limites annulées révoquées par la

dans AFL-CIO contre OSHA, 965 F.2d
962 (11th Cir., 1992).

Mesures techniques : douches, stations de lavage des yeux, systèmes de ventilation.

Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité ajustées.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécial requis.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, une protection respiratoire conforme à NIOSH/MSHA doit être portée. Des respirateurs à adduction d'air et à pression positive peuvent être exigés en cas de concentration élevée de contaminants dans l'air. Une protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

Mesures d'hygiène : manipuler en respectant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

9. Caractéristiques physiques et chimiques

Aspect, seuil olfactif, point d'éclair, température de décomposition, point/intervalle de fusion, limites d'explosivité, densité relative, taux d'évaporation, teneur en COV (%), odeur, état physique à -20 °C, température d'auto-inflammabilité, point/intervalle d'ébullition, limite d'inflammabilité dans l'air, solubilité, densité de vapeur : aucune donnée ou information disponible. pH = 7,6

10. Stabilité et réactivité

Stabilité Stable aux températures et pressions recommandées.

Incompatibilités dangereuses Métaux et composés métalliques.
Acides forts, agents oxydants puissants, poudres de métal et agents réducteurs.
L'azoture de sodium forme des composés explosifs avec les métaux lourds. Les composants de ce produit affichent une teneur en azoture < 0,1 %

(p/p) qui, en cas de contact répété avec le plomb et le cuivre généralement présents dans les canalisations de plomberie, peut entraîner l'accumulation de composés sensibles aux chocs.

Produits de décomposition dangereux

Si le stockage est conforme aux recommandations, aucun produit de décomposition dangereux ne se forme pendant la durée de conservation de ce produit.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations relatives au produit : Sur la base des informations connues ou fournies, le produit ne présente pas de toxicité aiguë.

Dénomination chimique	LD50 Oral	LD50 Dermique	LC50 Inhalation
Azoture de sodium	27 mg/kg (rat)	50 mg/kg (rat) 20 mg/kg (lapin)	

Toxicité chronique

Effet sur des organes ciblés : aucun inconnu

12. Informations écologiques

Écotoxicité : l'impact environnemental de ce produit n'a pas été pleinement étudié.

Dénomination chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Azoture de sodium		0,8 : 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 0,7 : 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 5,46 : 96 h		

		Pimephales promelas mg/L LC50 circulation		
--	--	---	--	--

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'évacuation des déchets

Cette matière, telle que fournie, n'est pas un déchet dangereux au regard des réglementations fédérales (40 CFR 261). Cette matière peut devenir un déchet dangereux si elle est mélangée ou entre en contact avec un produit dangereux, si des éléments chimiques lui sont ajoutés ou si elle est transformée ou modifiée d'une quelconque autre manière. Consulter 40 CFR 261 pour déterminer si la matière modifiée est un déchet dangereux. Consulter les réglementations nationales, régionales ou locales applicables.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

Numéro de déchet EPA aux USA

P105

Dénomination chimique	RCRA - Halogéné Composés organiques	Série de déchets RCRA - P	Série de déchets RCRA - F	Série de déchets RCRA - K
Azoture de sodium – 26628-22-8		P105		

Ce produit contient une ou plusieurs substances considérées comme des déchets dangereux dans l'État de Californie.

Dénomination chimique	Statut des déchets dangereux en Californie
Azoture de sodium	Inflammable

14. Informations relatives au transport

Non classé comme dangereux selon DOT, IATA ou ADR.

15. Informations réglementaires

Date de révision : 25 avril 2022
Version : 4

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313 : Section 313 du Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de cette loi et du Titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Catégories de danger de SARA 311/312

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression brutale	Non
Risque de réaction	Non

Clean Water Act : ce produit ne contient aucune substance considérée comme polluante en vertu de la loi Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA : cette matière, telle que fournie, ne contient aucune substance considérée comme dangereuse en vertu de la loi Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques peuvent prévaloir au niveau local, régional ou national concernant les déversements de cette matière.

Dénomination chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Substances extrêmement dangereuses Quantités à déclarer	Quantité à déclarer
Azoture de sodium	1000 lb	1000 lb	Quantité à déclarer 1000 lb final Quantité à déclarer 454 kg final Quantité à déclarer

Réglementations des États aux États-Unis

Californie – Proposition 65

Ce produit ne contient pas de produits chimiques relevant de la Proposition 65.

Réglementations des États sur le droit de savoir aux États-Unis

Dénomination chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island

Azoture de sodium	X	X	X		X
-------------------	---	---	---	--	---

Réglementations internationales

Note WHMIS : ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Controlled Products Regulations (CPR) et la SDS contient toutes les informations exigées par le CPR.

16. Autres informations

Texte complet des mentions de danger figurant dans les sections 2 et 3

H300 - Mortel en cas d'ingestion ; H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques ; H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Revision 4

Date de révision : 25 avril 2022

Note de révision : aucune information disponible.

Mise en garde :

Nordic-MUBio, Inc fournit les informations figurant aux présentes en toute bonne foi, mais n'apporte aucune garantie concernant leur exhaustivité ou leur exactitude. Ce document est fourni uniquement

pour guider la personne correctement formée qui manipule ce produit. Les personnes qui reçoivent ces informations doivent exercer

leur jugement indépendant pour déterminer son adéquation à une finalité particulière. Nordic-MUBio, Inc. n'apporte aucune garantie, expresse ou implicite, y compris, sans limitation, aucune garantie de valeur marchande ou d'adéquation à un usage particulier concernant les informations figurant aux présentes ou concernant le produit auquel les informations font référence. En conséquence, Nordic MUBio, Inc. ne peut être tenu pour responsable des dommages résultant de l'utilisation de ces informations ou du recours à ces informations.

Préparé par : Nordic-MUBio, Inc

Téléphone : T : +31 6 83611669 (Pays-Bas)

Révision 4